

Fiche de données de sécurité

PYLON® MITICIDE INSECTICIDE

Date de révision : 2014/11/06

page: 1/8

Version: 1.1

(30599995/SDS_CPA_CA/FR)

1. Identification du produit et de la société

Société

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
Mississauga, ON L5R 4H1
CANADA

Information 24 heures en cas d'urgence

CANUTEC (reverse charges): (613) 996-6666
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Formule brute:
PCP # 30666

C(15) H(11) Br Cl F(3) N(2) O

2. Identification des dangers

Aperçu - Urgence**AVERTISSEMENT:**

POISON.

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one comme conservateur.

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

Nocif en cas d'ingestion.

Peut être mortel si avalé.

Peut être mortel si inhalé.

L'absorption par voie cutanée est nocive.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

état de la matière: liquide

Couleur: blanc à brun clair

Odeur: doux(ce)

Effets possibles sur la santé**Toxicité aiguë:**

Légèrement toxique après une seule ingestion. (US) Légèrement toxique après une inhalation de courte durée.

Légèrement toxique après un contact cutané de courte durée.

Irritation / corrosion:

Peut provoquer de légères irritations de la peau. Peut causer une légère irritation temporaire aux yeux.

Sensibilisation:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

toxicité chronique:

Fiche de données de sécurité

PYLON® MITICIDE INSECTICIDE

Date de révision : 2014/11/06
Version: 1.1

page: 2/8
(30599995/SDS_CPA_CA/FR)

cancérogénicité: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Troubles médicaux aggravés par la surexposition:

Les personnes ayant déjà des maladies affectant l'appareil respiratoire, la peau ou les yeux sont plus sensibles à des expositions excessives.

Signes et symptômes de surexposition:

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

Effets possibles sur l'environnement

Toxicité en milieu aquatique:

Très toxique (effet aigu) pour les poissons. Très toxique (effet aigu) chez les invertébrés aquatiques. Toxique de façon aiguë pour les plantes aquatiques.

Toxicité terrestre:

Très toxique à effets aigus pour les organismes terrestres.

Bioaccumulation / Bioconcentration:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Non contrôlé par le SIMDUT

4. Premiers secours

Indications générales:

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour avoir des renseignements quant au traitement. En cas d'appel du centre antipoison ou d'un médecin, ou en cas de soins, avoir le conteneur ou l'étiquette du produit avec soi.

Lorsque inhalé:

Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Aider à la respiration au besoin.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer.

Fiche de données de sécurité

PYLON® MITICIDE INSECTICIDE

Date de révision : 2014/11/06
Version: 1.1

page: 3/8
(30599995/SDS_CPA_CA/FR)

Lorsque avalé:

Si la personne est en mesure d'avaler, faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair: (ASTM D93) Pas de point d'éclair - Mesure réalisée jusqu'à la température d'ébullition.
Auto-inflammation: D'après la teneur en eau, le produit ne s'enflamme pas.
Inflammabilité: non inflammable

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogene, oxydes d'azote, composé organo-chloré
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Équipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ôter immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Nettoyage:

Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Procéder au nettoyage en portant un appareil de protection respiratoire. Éliminer conformément aux dispositions locales par combustion ou mise en décharge spéciale.

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Fiche de données de sécurité

PYLON® MITICIDE INSECTICIDE

Date de révision : 2014/11/06
Version: 1.1

page: 4/8
(30599995/SDS_CPA_CA/FR)

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Indications générales:

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les zones de repas

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

Stockage

Indications générales:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger les récipients des dommages physiques. Protéger de toute contamination. Les prescriptions des autorisations administratives et les réglementations sur le stockage doivent être respectées.

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Incompatibilité d'entreposage:

Indications générales: Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Tolérance de température

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Le produit peut cristalliser en dessous de la température limite.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un système de filtre de type chimique / mécanique TC23C certifié NIOSH (ou équivalent) pour enlever une combinaison de particules, de gaz et de vapeurs. Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long en plus des autres équipements de protection individuelle indiqués. Le lieu de travail devrait être pourvu d'une douche et d'un dispositif de rinçage oculaire.

Fiche de données de sécurité

PYLON® MITICIDE INSECTICIDE

Date de révision : 2014/11/06
Version: 1.1

page: 5/8
(30599995/SDS_CPA_CA/FR)

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	suspension	
Odeur:	doux(ce)	
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.	
Couleur:	blanc à brun clair	
Valeur du pH:	env. 6.9	(2 %(m), 20 °C)
point de solidification:	env. 0 °C	(1,013.3 hPa) Données se rapportant au solvant
Point d'ébullition:	env. 100 °C	(1,013 mbar) Données se rapportant au solvant
Pression de vapeur:	env. 23.3 hPa	(20 °C) Données se rapportant au solvant
Densité:	env. 1.11 - 1.16 g/cm3	(20 °C)
Densité de vapeur:		non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):		non applicable
Viscosité dynamique:	env. > 1 mPa.s	(20 °C)
Solubilité dans l'eau:		dispersible
Autres informations:	Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.	

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

183 degré Celsius

Le non respect des conditions peut entraîner une réaction de décomposition non désirée.

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

Réactions dangereuses:

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

Produits de décomposition thermique possibles:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, acide bromhydrique, acide chlorhydrique, Hydrofluoric acid, fluorure d'hydrogène, hydrocarbures halogénés, dioxyde d'azote, Hydrocarbons

Le produit est stable à la température ambiante. Lors d'un dépassement de la température de décomposition, le dégagement de vapeurs toxiques est possible.

Propriétés oxydantes:

non comburant

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Fiche de données de sécurité

PYLON® MITICIDE INSECTICIDE

Date de révision : 2014/11/06
Version: 1.1

page: 6/8
(30599995/SDS_CPA_CA/FR)

Par voie orale:

Type de valeur: DL50
espèce: rat (mâle/femelle)
Valeur: 560 - 567 mg/kg

Inhalation:

Type de valeur: CL50
espèce: rat (mâle)
Valeur: 0.571 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)
durée d'exposition: 4 h
Test réalisé avec un aérosol.

Par voie cutanée:

Type de valeur: DL50
espèce: lapin (mâle/femelle)
Valeur: > 2,000 mg/kg

Irritation / corrosion

Peau:

espèce: lapin
Résultat: non irritant

Oeil:

espèce: lapin
Résultat: non irritant

Sensibilisation:

test de Buehler modifié
espèce: cobaye
Résultat: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.
Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Toxicité génétique

Données relatives à : Chlorfenapyr
Aucun effet mutagène n'a été constaté dans les différents tests sur microorganismes ou sur cultures de cellules de mammifères. La substance n'a pas entraîné d'effet mutagène en cours d'expérimentation sur mammifères.

Développement:

Données relatives à : Chlorfenapyr
Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

Autres informations:

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Informations écologiques

Poissons

Aigu:
Écoulement.
Oncorhynchus mykiss/CL50 (96 h): 0.0239 mg/l

Invertébrés aquatiques

Aigu:
statique
Daphnia magna/CE50 (48 h): 0.012 mg/l

Fiche de données de sécurité

PYLON® MITICIDE INSECTICIDE

Date de révision : 2014/11/06
Version: 1.1

page: 7/8
(30599995/SDS_CPA_CA/FR)

Plantes aquatique(s)

Toxicité pour les plantes aquatiques:
Ligne directrice 201 de l'OCDE algues vertes/CE50 (72 h): 4.09 mg/l

Dégradabilité / Persistance Dégradation biotique / abiotique

Evaluation: Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Effets nocifs divers:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Elimination des emballages:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime IMDG

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3082
Étiquette de danger: 9, EHSM
Polluant marin: OUI
Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient
CHLORFENAPYR 24%)

Sea transport IMDG

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3082
Hazard label: 9, EHSM
Marine pollutant: YES
Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
LIQUID, N.O.S. (contains CHLORFENAPYR 24%)

Transport aérien IATA/ICAO

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3082
Étiquette de danger: 9, EHSM
Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient
CHLORFENAPYR 24%)

Air transport IATA/ICAO

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3082
Hazard label: 9, EHSM
Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
LIQUID, N.O.S. (contains CHLORFENAPYR 24%)

15. Informations réglementaires

Fiche de données de sécurité

PYLON® MITICIDE INSECTICIDE

Date de révision : 2014/11/06
Version: 1.1

page: 8/8
(30599995/SDS_CPA_CA/FR)

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA libre avec limitation de quantité / non listé

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

Le SIMDUT ne s'applique pas à ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations

Utilisation appropriée: insecticide

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations

LIGNE DIRECTE BASF (800) 454 – COPE (2673)

FDS rédigée le: 2014/11/06

PYLON® MITICIDE INSECTICIDE est une marque de commerce déposée de BASF Corporation ou BASF SE
IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS
CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS
VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS
PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS
RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À
UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE,
INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION
PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES
OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU
RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU
CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS
ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES
DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX
PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU
RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS
OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS
LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.
FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ